

ABONNEMENT

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50 Etats-Unis: 12 mois, \$3.00; 6 m., \$1.50

EDITION HEBDOMADAIRE. Canada: 12 mois, \$1.00. Etats-Unis: 12 mois, \$1.00.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Politique, Agricole, Commercial, Litteraire et d'Annonces.

Vol. 27

Edition Semi-Quotidienne.—St.Hyacinthe, P.Q., Samedi 3 Mai 1879.

No. 27

Adresses d'Affaires A MONTREAL.

Les visiteurs de Montreal feront bien de consulter la liste suivante des maisons d'affaires recommandables en faisant leurs achats ou les meilleurs marchandises peuvent être acquises au plus bas prix.

Fabrique Canadienne de Bandages. F. Gross (etabli en 1856.) 638 et 690 Rue Craig. Membres Artificiels faits à ordre.

Fabricants de Fusils. T. Reeves & Co., fabricants et importateurs de fusils, objets de pêche, patins, etc., 687, Rue Craig.

Hôtels. HOTEL DE LA CITE, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire.

Importateur. D. C. BROSSEAU, importateur d'Epicerie, Vins et Liqueurs, en gros, 123 Rue Notre-Dame.

Manufacture de Brosses. C. BOUCHER, fabricant de Brosses et marchand de toutes sortes de Brosses, coin de la rue St. Paul.

Manufacturiers de Chaussures en gros. LALANNE & BLANCHET, 311, Rue St. Paul.

Manufacturier de Meubles. A. BELANGER, 275 Rue Notre-Dame.

Marchands de Cuir. O. DELORME, Marchand de Cuir et Fournitures pour Cordonniers, 533 Rue St. Paul.

MILTON McDONALD, marchand de Cuir et Fournitures pour Cordonniers en gros et en détail, 530 Rue St. Paul.

Marchand Tailleur. MAISON DE LA PUSSANCE (aussi drapiers) coin des Rues Notre-Dame et Bonsecours.

Montres et Bijouteries. E. E. BEAUDRY, successeur de L. P. Bevin, coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

L. P. DUFRESNE Marchand de MONTRES. En Or en Argent.

Ouvrages en Fil de Fer. T. G. BIER, 560, Rue Craig.

LA "CITOYENNE" COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA.

LA "CITOYENNE" est la seule assurance donnant des profits aux Assurés contre les Accidents.

La "Citoyenne" Emet des Polices sur la Vie aux taux les plus modérés tout en offrant les meilleures garanties possibles.

Bureau: RUE CASCADES, En face de chez F. Cadoret.

EMPLACEMENTS DE CHOIX. Ceux qui voudront acquies sur les limites de la ville de St. Hyacinthe, les plus beaux lots avec ou sans bâtisses, bien plantés d'arbres, sur la partie navigable du Yamaska doivent s'adresser à

M. A. KEROACK, St. Hyacinthe

OU au No. 505, Rue St. Paul

Hotel National Tenu par ANTOINE DAME, ST. CESAIRE

Cet hotel vient d'être remis à neuf et offre aux voyageurs tout le confort d'un hotel de première classe.

Hotel de la Cité, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire.

Hotel de la Puissance, Coin des Rues Notre-Dame et Bonsecours.

Hotel de la Ville, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire.

Hotel de la Gare, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire.

Hotel de la Poste, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire.

Hotel de la Cour, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire.

Hotel de la Place, Rue St. Joseph, 78 à 82, C. Larin, propriétaire.

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS médecin et chirurgien etc. informe ses amis et le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le Bloc Belhumeur (près de la pharmacie du Dr. St. Jacques, rue St. Denis un bureau où il pourra être consulté à toutes heures du jour et de la nuit.

POUR 50 CENTS Nous expédions 1 élégante chaîne de montre et caducée, 1 paire de boutons de manchettes, 1 do de chemise, 1 do de faux-col, 1 large ruban, 1 gilet en diamant de Paris Prix \$3. Le fonds de commerce, \$100,000, doit être vendu. Catalogue illustré de bijouterie, montre avec chaque lot. Montre en argent, régulateur, \$4. Montre gratis aux agents.

MILTON MONTREAL NOVELTY CO Importers Montreal, P. Q.

CERTIFICAT

Nous soussignés, certifions que nous faisons usage des conteneurs en caoutchouc fabriqués par J. Bte. Leblanc, de Laprésentation, et les trouvez de bonne qualité, tant sous le rapport du fini que pour la durée de la tranchée.

CATARHIE: 5 ans de Maladie guérie par 4 bouteilles du Grand Remède Constitutionnel Cathartique Douleurs d'Épaules, Dos et Pommuns et Crachements disparus.

Cher Monsieur.—Desireux de faire connaître les mérites du grand Remède Constitutionnel Cathartique, je vous communique ce qu'il m'a fait. J'ai 29 ans, étais malade depuis 5 ans, j'avais employé 3 ou 4 médecins et essayé beaucoup de remèdes sans éprouver de soulagement.

HENRY SNIDER, 13-77-D.S.C.2] p.

HOTEL DE QUEBEC Tenu par LOUIS BRADEUR

Le public trouvera à cet Hotel, une accommodation de première classe, Doss lits, Liqueurs et Choix, Repas à toute heure, et bonne Ecurie.

Hotel à Lawrenceville. TENUE par ALFRED CHEVALIER.

Les voyageurs trouveront à cet hotel tout le confort désirable, bons lits, bonne table et bonnes écuries pour les chevaux.

ALFRED CHEVALIER, Lawrenceville, 14 septembre 1877.



BEATTY'S BEATTY'S Pianos, grand, upright, are prepared by the press and the people as the most beautiful and sweetest toned Pianos ever manufactured.

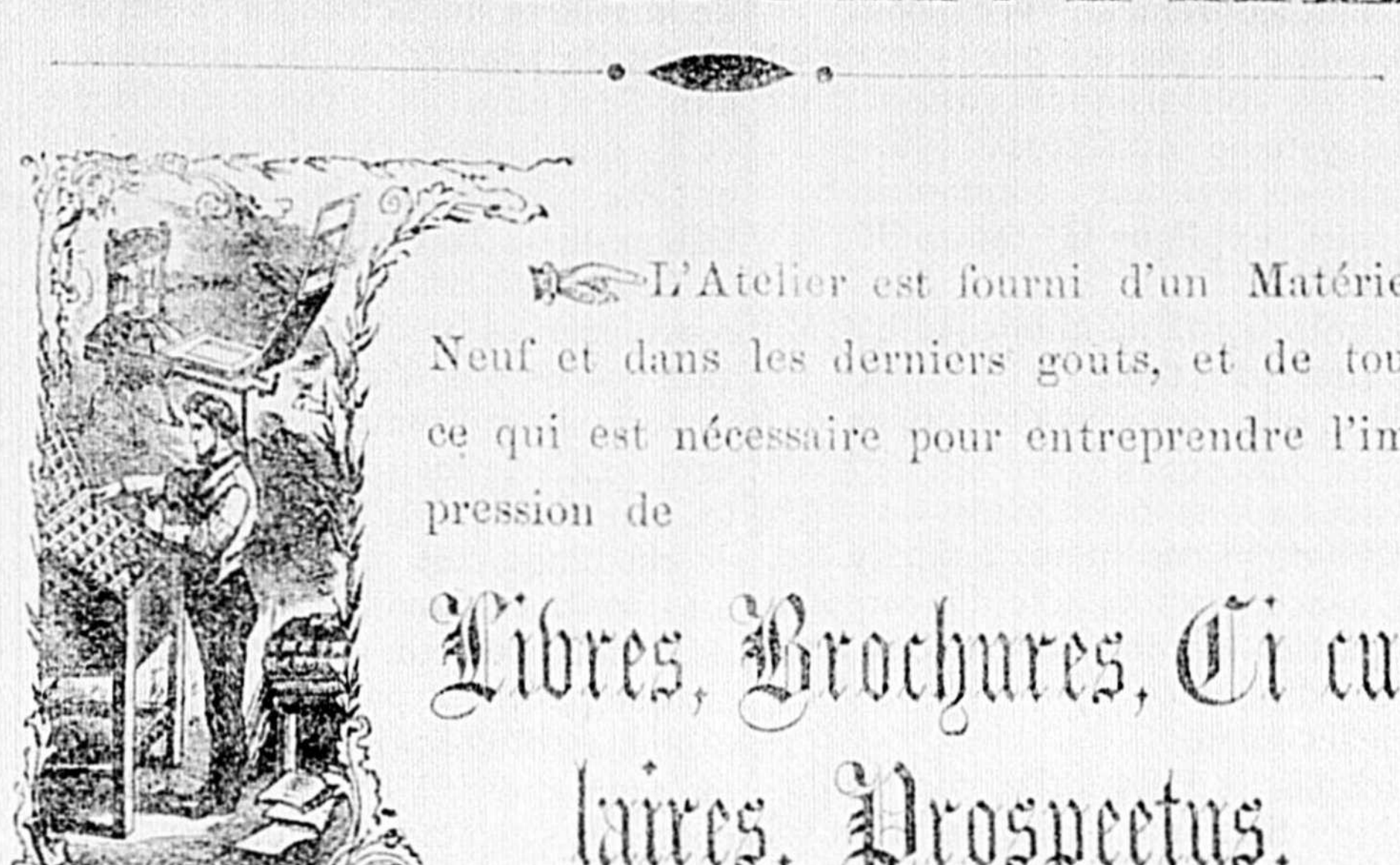
ORGANS, BEATTY PIANOS. The public are particularly cautioned against cheap instruments which are being peddled off as genuine Beatty's.

IMPRIMERIE

DU COURRIER

DE LA CASCADES

ST. HYACINTHE



L'Atelier est fourni d'un Matériel Neuf et dans les derniers goûts, et de tout ce qui est nécessaire pour entreprendre l'impression de

Libres, Brochures, Citulaires, Prospectus, et autres ouvrages plus ou moins volumineux.

aussi

CARTES DE VISITE DU D'AFFAIRES. MEMORANDUMS, TETES DE COMPTE,

LETTRES FUNERAIRES AFFICHES, PANCARTES, PLACARDS, PROGRAMMES.

De toute Grandeur. De toute Couleur. Avec Dorure ou plusieurs couleurs. Sur Papier Blanc ou de Couleur, ou sur Carte ou Carton.

BLANCS DE TOUTES SORTES POUR

AVOCAT, NOTAIRE, GREFIER, HUISSIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER D'ÉCOLE OU MUNICIPALITÉ.

Blancs de Rôle, Listes Electorales.

FARMER'S JOURNAL. 1 fois par semaine. Abonnement \$1.

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Est publié à Deux Editions, et est le plus répandu dans cette partie de la province; Il offre un grand avantage aux personnes qui veulent annoncer avec profit.

Edition de 3 fois par semaine: Prix d'abonnement au Canada et aux Etats-Unis, 12 mois \$3.00; 6 mois \$1.50.

Si l'abonnement n'est payé qu'à la fin de l'année, il sera chargé \$4.00.

COURRIER DE ST. HYACINTHE ET JOURNAL D'AGRICULTURE.

Publié 1 fois par semaine, a une très grande circulation et offre de grands avantages aux annonceurs qui veulent s'adresser à la Classe Agricole.

Abonnement 12 mois d'avance \$1.00 au Canada et Etats-Unis.

BOUCHER LABRUE, Éditeur-Propriétaire.

TELIER, DE LABRUE et BEAUCHEMIN

Avocats. Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis. MM. TELIER, DE LABRUE & BEAUCHEMIN

L. S. ADAM NOTAIRE. Bureau: Rue St. Denis.

ANTOINE DAME Hôteiller de St. Césaire. Bonne Table, Bons Lits, Prix Modérés.

HOTEL D'UNION. Tenu par GODFREY GENDREAU

A VENDRE. A des conditions faciles, à St. Martin, Comté de Laval, un matériel de fromagerie

FELIX LAVOIE St. Martin le 10 Fév. 1879.—1-m-p.

U. S. MALLE

Les Personnes Eloignées, traitées par la malle avec succès complet, en décrivant leurs Symptômes.

AIR OXYGENE DU DR. TOWNSEND!

GUERIRA: CATARHE Pourquoi? Parce que la respiration est le seul moyen d'arriver aux conduits de l'air, et la Catarrhe les affecte.

Bronchites Pourquoi? Pour la raison citée plus haut. Les bronches sont des tubes qui conduisent l'air aux poumons, conséquemment au siège de la maladie, et si on suit bien les prescriptions nous garantissons la guérison des bronchites.

ASTHME! Pourquoi? Parce que l'Asthme est une contraction des bronches causée par l'irritation de leurs membranes muqueuses.

Consumption Pourquoi? Parce que des centaines de cas ont été guéris, dont quelques uns étaient avec Dyspepsie guérie d'abord. Les cas de con-Maux de Reins et somnolence sont causés par la Région guérie à Catarrhe. Nous garantissons l'Air Oxygéné, la guérison si pris à point.

MALADIES DU SANG Le sang peut être purifié par l'Air Oxygéné du Dr. Townsend plus promptement que par aucun autre remède connu.

CANCERS TUMEURS! Guéris sans opération, et peu ou point de douleur. Quand l'Oxygène vient en contact avec les impuretés du sang il les brûle et il réchauffe le sang partout où il se trouve dans ses évolutions à travers le système. Si le sang est pur on ne peut être malade.

W.M. PARK, M.D. De l'Hôpital McClellan, de Philadelphie, est chargé de ce départ.

Adressez les lettres comme avant, à E. F. TOWNSEND, M. D. 122 High Street, Providence, R. I.

Les médecins qui veulent pratiquer ce remède peuvent avoir un permis, et avoir notre papier illustré pour s'annoncer. Adressez comme ci-haut.

AVERTISSEMENT. Des personnes, sans principes, de Boston et ailleurs, ont contrefait ce remède et vendent un "Liquide Bogus" et cherchent à le vendre pour l'Air Oxygéné.

Bureau d'Annonces dans les Journaux 10 Spruce Street, N. Y.

ANNONCES

Première insertion, 20cts par ligne. Insertions subséquentes, 20cts par ligne.

ANNONCES COMMERCIALES ET AUTRES TRAITÉES DE GRÉ À GRÉ

JOUR DE PUBLICATION: Edition Semi-Quotidienne; MARDI, JEUDI et SAMEDI matin.—Edition Hebdomadaire, Vendredi-matin

BOUTICHER DE LABRUE, domicilié en la paroisse de St. Hyacinthe, propriétaire-éditeur et imprimeur. Bureaux et Imprimerie du journal: Rue Cascades, maison de Henri St. Germain, Euquier, M.D., cité de St. Hyacinthe.

CHEMIN DE FER DE JONCTION DU LAC CHAMPLAIN & ST. LAURENT.

TABLEAU DES HEURES COMMENCANT LUNDI LE 31 MARS 1879.

MILES. STATIONS (Allant Nord) MÈLE. A.M.

Farnham (West).....Départ 8.30

L'Ange-Gardien..... 8.55

St. Paul d'Abbotsford..... 9.15

St. Pie..... 9.35

St. Joseph (St. Hyacinthe)..... 10.10

St. Rosalie (Traverse)..... 10.30

St. Simon..... 10.50

St. Hugues..... 11.10

St. Guillaume.....Arrive 11.40

STATIONS (Allant Sud) P.M.

St. Guillaume.....Départ 12.30

St. Hugues..... 1.00

St. Simon..... 1.20

St. Rosalie (Traverse)..... 1.50

St. Joseph (St. Hyacinthe)..... 2.10

St. Pie..... 2.40

St. Paul d'Abbotsford..... 3.00

L'Ange-Gardien..... 3.25

Farnham (West).....Arrive 3.50

Le tableau ci-dessus s'appliquera jusqu'à nouvel ordre, à tous les jours de la semaine le Samedi excepté.

Tous les vendredis soir à 5.20 un train laissera la gare St. Joseph pour St. Guillaume et les stations intermédiaires après l'arrivée du train express de Montréal.

LE SAMEDI Pour le Marché de St. Hyacinthe, les Convoyés suivront le tableau ci-dessous.

St. Guillaume.....Départ 7.40

St. Hugues..... 8.17

St. Simon..... 8.38

St. Joseph (St. Hyacinthe) Arrive 9.10

St. Joseph (St. Hyacinthe) Départ 5.10

St. Simon..... 5.42

St. Hugues..... 6.03

St. Guillaume.....Arrive 6.40

Farnham (West).....Départ 7.40

L'Ange-Gardien..... 8.05

St. Paul d'Abbotsford..... 8.30

St. Pie..... 8.50

St. Joseph (St. Hyacinthe) Arrive 9.25

St. Joseph (St. Hyacinthe) Départ 5.00

St. Pie..... 5.36

St. Paul d'Abbotsford..... 5.56

L'Ange-Gardien..... 6.21

Farnham (West).....Arrive 6.45

CHEMIN DE FER GAND TROUC DE MONTREAL A L'EST

Mèle. Passager. Local. Passager. Express.

A M P M P M P M A M

Montréal..... 7 00 3 15 6 15 9 00

St. Lambert..... 7 35 3 56 6 49 9 30

Belœil..... 8 35 4 03 7 45 10 20

St. Hilaire..... 8 40 4 07 7 50 10 25

St. Madeleine..... 9 00 4 20 8 10 10 40

St. Hyacinthe..... 9 30 4 40 8 45 11 10

St. Rosalie..... 9 36 4 46 8 55 11 15

Britania Mills..... 9 55 4 55

St. Liboire..... 10 05 5 00

Upton..... 10 20 5 07 11 15

Acton..... 10 40 5 22 12 15

Richmond..... 12 10 6 15 1 30

Sherbrooke..... 2 05 7 30 3 35

Compton..... 3 00 8 05 4 07

Coaticook..... 3 35 8 23 4 25

Danville..... 1 15..... 2 57

Arthabaska..... 2 30..... 3 45

Québec..... 6 30..... 7 30

P M P M P M A M

Québec..... 7 30..... 9 45

Arthabaska..... 11 10..... 2 30

Danville..... 12 20..... 3 55

Coaticook..... 11 20..... 7 00 9 05 12 40

Compton..... 11 42..... 7 20 9 35 12 40

Sherbrooke..... 12 15..... 7 50 10 25 12 40

Richmond..... 4 00..... 8 55 12 10 00

Acton..... 5 15..... 9 45 10 50 6 30

Upton..... 5 38..... 9 58 11 15 6 55

St. Liboire..... 10 05..... 10 05 2 30 7 07

Britania Mills..... 10 10..... 10 10 2 40 7 15

St. Rosalie..... 10 25..... 3 02

St. Hyacinthe..... 10 25 3 10 7 42

St. Madeleine..... 6 50..... 10 42 3 40 8 10

St. Hilaire..... 7 10..... 10 54 4 07 8 30

Belœil..... 7 15..... 10 54 4 10 8 37

St. Lambert..... 8 10..... 11 30 4 10 8 30

Montréal..... 8 30..... 11 50 4 10 8 30

A M A M P M P M P M

24 Fév. 1879.

Le Courrier de St. Hyacinthe est imprimé et publié par BOUCHER DE LAUBRIER, qui en est le Propriétaire et le Rédacteur.

CALENDRIER.

Table with 2 columns: Date and Event. Includes entries for 1st, 2nd, 3rd, 4th, 5th, 6th, and 7th of the month.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

St. Hyacinthe, 3 Mai, 1879.

CHAMBLY.

Le récent jugement rendu par la Cour Supérieure à Montréal dans la contestation de l'élection du Dr. Martel a surpris les membres de la profession d'avocat et le public.

Le Dr. Martel se présentera de nouveau et est sûr de son élection qui devra se faire dans les trente jours.

LE NOUVEAU MINISTRE.

Ce que nous avons prévu et annoncé dès l'automne dernier s'est accompli, et, mercredi dernier, M. Honoré Mercier était assermenté comme solliciteur-général.

Que M. Mercier ait accepté la candidature du comté de St. Hyacinthe, il n'y a rien de surprenant, puisque depuis bien longtemps ce monsieur aspire à devenir représentant du peuple.

Pour nous, nous n'en sommes pas surpris. Dévoré du désir d'arriver et mu par l'ambition, M. Mercier n'était pas homme à attendre les événements.

En acceptant ce portefeuille tant désiré, le nouveau solliciteur-général a accepté la responsabilité des actes du gouvernement dont il fait partie.

Ça ne portera guère à conséquence pour M. Mercier qui déjà avait approuvé toutes les turpitudes politiques de ses amis.

En acceptant ce portefeuille tant désiré, le nouveau solliciteur-général a accepté la responsabilité des actes du gouvernement dont il fait partie.

Le règne du nouveau solliciteur ne sera pas long, et, pour sa propre réputation politique, il est malheureux que son ambition n'ait pas fait place à sa réflexion.

Le règne du nouveau solliciteur ne sera pas long, et, pour sa propre réputation politique, il est malheureux que son ambition n'ait pas fait place à sa réflexion.

Le règne du nouveau solliciteur ne sera pas long, et, pour sa propre réputation politique, il est malheureux que son ambition n'ait pas fait place à sa réflexion.

Le règne du nouveau solliciteur ne sera pas long, et, pour sa propre réputation politique, il est malheureux que son ambition n'ait pas fait place à sa réflexion.

Le règne du nouveau solliciteur ne sera pas long, et, pour sa propre réputation politique, il est malheureux que son ambition n'ait pas fait place à sa réflexion.

d'une peau de ministre pour tâcher de dérober à vos yeux la blessure profonde que M. Tellier lui a infligée le 17 septembre 1878.

LE PREMIER ACTE.

M. Mercier a été assermenté comme Solliciteur-Général mercredi dernier, et son premier acte de ministre a été une injuste criante, une infamie.

Nous avons à St. Hyacinthe, dans la personne de M. le notaire Horace St. Germain, un employé public qui, depuis trente ans, remplit la charge de Registrateur du comté de St. Hyacinthe.

Sans aucune plainte portée contre lui, sans motif apparent et, sans même l'en prévenir, jeudi matin M. le registrateur recevait, à sa grande surprise, une lettre du gouvernement Joly l'informant qu'on lui avait donné un conjoint dans la personne d'un employé de la banque de St. Hyacinthe.

Les citoyens de St. Hyacinthe se sont émus de cette injustice criante faite à M. St. Germain qui non seulement va se trouver privé d'un moitié d'un salaire qui n'était pas très élevé par lui-même.

Dans quel but M. le solliciteur Mercier a-t-il privé ainsi un honorable citoyen, un père de famille, d'un emploi qu'il occupait depuis si longtemps et même de l'exercice de sa profession?

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Celui qui sème l'injustice ne recueille pas la justice, mais le blâme et le châtiement, et le comté, M. Mercier peut en être certain, ressentira l'insulte qu'on lui fait, en laissant croire qu'on est disposé à gagner l'élection par toutes espèces de moyens.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Cet acte arbitraire et injuste de M. Mercier lui fera plus de tort qu'il ne croit, car, dans son propre parti, il y a des hommes qui sont amis de la justice, ami de l'honneur, et réprouvent des mesures faites dans un but trop évident pour être méconnu.

Ce qui nous semble une preuve irrésistible à l'appui de cette théorie, ce sont les derniers mots de la définition du mot "occupant," donnée par l'acte électoral.

Ainsi, il ne suffit pas, pour avoir le droit de voter, et d'être inscrit sur la liste, comme "occupant," d'occuper un immeuble à un titre autre que celui de propriétaire, locataire ou usufruitier.

En face de ces différences très-importantes entre les définitions du code et celles de l'acte électoral, nous disons, dans le dernier Courrier: "L'acte électoral de Québec n'a pas été fait, assurément, avec assez de soin, ou ne l'a pas été par quelqu'un ayant une connaissance suffisante de notre système municipal."

Si notre système municipal eût été uniforme par toute la province de Québec, elles auraient été impardonnables; mais quand on se rappelle que nous avons maintenant un bon nombre de petites et de grandes villes, dont chacune a son acte d'incorporation particulier, de suite on comprend que ces différences sont urgentes, essentielles même.

Préposés St Hyacinthe comme exemple. Son acte d'incorporation lui donne le pouvoir exclusif de juger en dernier ressort des rôles d'évaluation. On peut y faire ces rôles d'une façon toute différente de celle des paroisses.

Le rôle d'évaluation des biens-fonds, le rôle d'évaluation des fonds de magasins, etc., et le rôle des locataires. Ce sont là trois rôles bien distincts. Qu'on le remarque bien, sur ces trois rôles, deux seulement sont des "rôles d'évaluation."

Le rôle des locataires, n'est pas du tout un "rôle d'évaluation." L'acte d'incorporation ne lui donne pas ce titre; et, du reste, il ne contient aucune évaluation. Or, en nous en tenant strictement aux termes de l'acte électoral, section 12, aucune des personnes inscrites sur ce "rôle des locataires," ne devraient être portées sur la liste électorale.

En effet, que dit cette section 12? Le voici: "Chaque année, du premier au quinze du mois de mars, le secrétaire-trésorier de toute municipalité devra faire en double, une liste par ordre alphabétique des personnes qui, d'après le RÔLE D'ÉVALUATION alors en force dans la municipalité pour les fins locales, et tel que révisé s'il l'a été, même seulement pour des fins locales, paraissent être électeurs, à raison des biens-fonds possédés ou occupés par elles dans la municipalité."

S'il fallait s'en tenir à la lettre de cette section, la conséquence serait qu'aucune des personnes portées au "rôle des locataires" de cette ville, n'aurait le droit d'être portée sur la liste électorale, attendu que son nom n'apparaît en aucune façon sur aucun des "RÔLES D'ÉVALUATION" en force dans cette ville.

Au moyen de quel procédé particulier pourrait-on inscrire, sur la liste électorale, le nom des personnes que l'on ne trouve sur aucun "rôle d'évaluation," mais uniquement, nulle part ailleurs, que sur un rôle tout à fait spécial, connu sous le titre de rôle des locataires?

Ce ne peut être qu'au moyen de la preuve par témoins. Mais si, pour St Denis, ou pour aucune autre municipalité de paroisse, on réussit à faire consacrer le principe que la liste électorale ne doit être que le prototype, que la figure du "RÔLE D'ÉVALUATION," nous demanderons à grands cris, désormais, qu'aucune des personnes dont les noms ne se trouvent nulle part ailleurs que sur le "RÔLE DES LOCATAIRES" de cette ville, ne soit inscrite sur la liste électorale.

Car il faut se le tenir pour dit: la règle que l'on aura obtenue contre nous, nous la ferons appliquer, bon gré mal gré, à ceux qui en auront demandé l'application.

Si l'on reconnaît qu'à l'égard de la cité de St Hyacinthe on a pu sortir du "rôle d'évaluation," pour puiser dans le "rôle des locataires" qui lui est étranger, afin d'inscrire sur la liste électorale les locataires qui s'y trouvent, et que, pour arriver à ce procédé, on a eu raison d'avoir recours à la preuve par témoins, on devra reconnaître également qu'à St Denis, le conseil a eu raison de sortir du rôle d'évaluation pour le même objet. On admettra aussi qu'il a agi légalement

en entendant la preuve par témoins relativement à la même classe d'électeurs de cette municipalité. Prétendrait-on que les locataires de St Hyacinthe doivent avoir plus de privilèges, à cet égard, que ceux de St Denis?

Maintenant, que dirons-nous de M. Mercier, accusant de conspiration le conseil de St Denis, parce qu'il a maintenu, sur la liste électorale, les noms des personnes qui, d'après le rôle d'évaluation alors en force dans la municipalité, paraissent être électeurs, et qui, à St Hyacinthe, plaident énergiquement devant le conseil de ville, qu'aucune personne qui, d'après le rôle, paraît être électeur, ne peut être biffée de la liste.

Nous dirons simplement que c'est un homme qui ne semble pas avoir beaucoup de poids et encore moins de mesure.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

en entendant la preuve par témoins relativement à la même classe d'électeurs de cette municipalité. Prétendrait-on que les locataires de St Hyacinthe doivent avoir plus de privilèges, à cet égard, que ceux de St Denis?

Maintenant, que dirons-nous de M. Mercier, accusant de conspiration le conseil de St Denis, parce qu'il a maintenu, sur la liste électorale, les noms des personnes qui, d'après le rôle d'évaluation alors en force dans la municipalité, paraissent être électeurs, et qui, à St Hyacinthe, plaident énergiquement devant le conseil de ville, qu'aucune personne qui, d'après le rôle, paraît être électeur, ne peut être biffée de la liste.

Nous dirons simplement que c'est un homme qui ne semble pas avoir beaucoup de poids et encore moins de mesure.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

Nous en parlerons dans un prochain Courrier.

UNION ST. JOSEPH.

Demain est la fête patronale de l'Union St. Joseph. Il y aura messe solennelle à la Cathédrale et procession, avant et après le service divin, par les membres de la société.

Le soir, à l'hôtel de ville, une troupe d'amateurs, choisie dans les rangs des ouvriers, donnera une représentation théâtrale au profit de cette association de bienfaisance; on y jouera une tragédie: Le Proscrit, et une comédie: Le Marquis de Carabas.

Le fête de nos ouvriers est toujours belle, et cette année, elle promet d'avoir encore plus d'éclat que par le passé. Tous les citoyens seront heureux de participer à cette solennité, et le soir, d'encourager par leur présence la représentation théâtrale dont les amateurs ouvriers veulent bien gratifier le public.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

Notre respectable classe ouvrière le mérite à tous les points de vue.

PARLEMENT FEDERAL.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 30.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures. Après les affaires de routine, Deux messages du Gouverneur Général concernant Manitoba et la Colombie Anglaise sont lus.

Plusieurs bills passés par le Sénat avec des amendements sont alors reçus et lus. La chambre se forme en comité pour prendre en considération le budget. Item 61, pour renvoyer le montant nécessaire pour payer les pensions des vétérans de 1812, \$35,000.

M. Ives proteste contre l'exigence du montant approprié à cet usage. Il croit que le peuple canadien serait satisfait si le montant ordinaire de \$50,000 était voté. M. Plumb et Jones sont de la même opinion.

M. Bowell en réponse à M. Ives, dit que le gouvernement n'a pas l'intention de donner ce montant cette année pour les vétérans. L'item est adopté.

Sur l'item des salaires des officiers des districts militaires, \$23,800, MM. Brown et Scriver espèrent que le gouvernement fera quelques réductions afin de diminuer les dépenses.

M. Williams parle en faveur du gén. Smyth et dit que comme la milice a beaucoup languis sous l'ancien ministère il espère qu'elle recevra une impulsion du gouvernement actuel.

M. Bowell en réponse à M. Brown et Scriver dit qu'il y a déjà une réduction de \$4,800 sur les salaires du personnel des bureaux de district et à M. McConig qu'il y avait une augmentation de \$20,000 pour l'exercice des hommes.

M. Thompson (Haldimand) demande si les dépenses des bataillons allant à Montréal pour la revue du 24 mai seront défrayées par le gouvernement.

M. Bowell dit que le gouvernement paiera les dépenses d'un bataillon d'Ottawa, de Toronto, de Québec et qu'une somme de \$4,000 a été mise de côté à cet effet.

M. Ross (Middlesex) dit qu'il y a un montant de \$700,000 voté pour la milice, il n'y a que \$475,000 mises de côté pour rémunérer les hommes de la perte de leur temps consacré à l'étude du maniement des armes. C'est là une raison qui est loin de le reconcilier avec l'idée de voter les items de la milice.

Après avoir longuement parlé sur ce sujet les items sont adoptés et la chambre s'ajourne à 6 heures.

Séance du Soir. La chambre se forme en comité pour prendre en considération le bill amendant les actes incorporant le chemin de fer du Coteau, la compagnie du pont du Coteau et la "Montreal and Ottawa City Junction Ry."—M. McLenan.

Sur les items concernant le chemin de fer du Pacifique, M. Tupper dit qu'il préférerait que les items sur ce chemin soient adoptés sans commentaires car il se propose d'amener toute la question et qu'elle sera alors discutée.

M. McKenzie dit qu'il n'a aucune objection à ce que la chose soit ainsi.

M. Anglin dit que demain étant le 1er mai jour où la Colombie Anglaise avait menacé de se retirer de la Confédération, si cette question était débattue ce soir elle aurait peut-être pour effet de calmer l'excitation qui règne dans cette province.

M. McKenzie dit qu'il doit offrir ses condoléances à l'hon. ministre des Travaux Publics qui va peut-être s'être perdu son chef l'hon. député de Victoria (Sir John A. McDonald) qui, dit-il, est absent de son siège probablement occupé à embaler ses effets pour retourner chez lui.

M. Decosmes est surpris de la manière dont le chef de l'opposition ose parler de la Colombie Anglaise après l'avoir traité de la manière qu'il l'a fait durant les dernières cinq années.

M. Tupper, en réponse aux remarques de M. McKenzie, à propos de Sir John dit que Sir John est indisposé et que c'est la cause de son absence.

Deux ou trois items, sans importance, sont ensuite adoptés.

Plusieurs autres sont alors présentés et adoptés.

Sur l'item des lignes télégraphiques, M. Tupper parle très favorablement du système de M. Fortin et le considère comme étant le moyen d'épargner des sommes considérables et d'empêcher une foule de malfrances.

L'item est adopté.

La chambre s'ajourne à 12.45.

Ottawa, 1er.

L'Orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine, M. Tupper en l'absence de Sir John A. MacDonald propose que pendant le reste de la session, la Chambre siège tous les samedis après-midi à deux heures et que les bills et ordres privés aient la préséance ce jour-là après les affaires de routine, excepté samedi prochain où l'avis de motion de M. Fortin aura la préséance après les affaires de routine.

Les résolutions sont retirées.

Sir John A. MacDonald en réponse à M. MacKenzie dit que tout ce qui a été communiqué au public anglais au sujet du tarif, sera soumis à la Chambre.

M. MacKenzie.—Quand?

Sir John.—Les détails seront transmis par le cable aujourd'hui, je pense, à temps pour demain.

Sur motion de M. Tupper, le bill pour amender l'acte du chemin de fer du Pacifique Canadien subit sa seconde lecture.

La chambre se forme en comité sur plusieurs bills qui ont rapports avec quelques amendements.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides. M. Kirkpatrick au fauteuil.

Sur l'item pour l'entretien et les réparations des vapeurs du gouvernement, \$125,000.

Sir A. J. Smith demande quelle est l'intention du gouvernement au sujet du Northern Light.

M. Pope (Queen's P. B.) dit que le Northern Light a été un fiasco qui a coûté très cher. Il est tout à fait impropre au service. Il est d'opinion qu'un bateau à

NOTES PRECIEUSES.

Nous lisons dans le dernier numéro du Journal de l'Instruction Publique: "L'un des cahiers de devoirs journaliers envoyés à l'exposition de Paris par le couvent du Bon-Pasteur de Québec, a été l'objet d'une attention toute spéciale de la part des visiteurs sérieux qui ont examiné notre exposition scolaire.

En tête de ce cahier se trouve la naïve et jolie page que voici: SOUHAITS DE VOYAGE A NOTRE CAHIER. "Chères feuilles, je vous couvre de pensées, d'affections, de souvenirs, car vous allez à la France de nos pères... Vous entretenez un bien long voyage. Qu'il soit heureux! Combien j'envisage votre sort et que je voudrais être de ceux qui vous accompagnent. Vous surfez, je ne verrai point les beaux yeux de Paris s'arrêter sur ces quelques lignes... Mais pauvres chères feuilles, vous lirez-ou? Ah! on vous laissera dans l'oubli peut-être..."

"Humides feuilles, vous n'avez même pas le parfum de la violette pour attirer l'attention; donc si l'on vous oublie, ne pleurez pas pour nous. Il restera à nos "œuvres une grande consolation, celle de nous avoir peints de nos labeurs avec plaisir et bonne volonté. Pars donc, petit voyageur, avec nos pensées et bons souhaits. Si quelques bonnes âmes daignent te parler, offre-leur les hommages de petites canadiennes groupées sous la houlette du Bon Pasteur de Québec.

"ANNA BOUVIN." (16 ans.)

Le même cahier nous est revenu avec les notes suivantes écrites au bas des lignes qu'on vient de lire: "Que Dieu vous bénisse, mon enfant, qu'il bénisse vos efforts et récompense votre grand cœur."

Z. B. Un de nos lecteurs sympathiques. R. Z. 78, 9, 2, 1.

Souhaits pleins de cœur, vous avez rempli mes yeux de larmes d'attendrissement. Que Dieu bénisse la chère enfant qui les a formés.

Un directeur d'Ecole Normale. Merci de vos sympathiques sentiments pour la France. Les français de France n'oublient pas les français du Canada.—Un instituteur français.

Une institutrice belge admire les belles dispositions de l'élève qui a écrit cette charmante page.

L. T. Le 10 septembre. "Si notre journal tombe par hasard entre les mains de l'un des auteurs de ces notes, nous le prions de croire que ces témoignages sympathiques ont touché plus d'un cœur parmi les français du Canada."

LES ROIS S'EN VONT. On lit dans la Gazette de Liège: Le malheureux roi d'Italie, qui se délat douloureusement entre la Révolution et la pluthisie, est allé rendre visite au ban dit podagra qui s'appelle Garibaldi, avec lequel il s'est entretenu pendant vingt minutes.

"S. M., dit l'Italie, a été reçue par l'honorable Menotti Garibaldi à la porte de la maison. L'entrevue a été très cordiale, et le vieux général s'est montré extrêmement touché de la délicate pensée "du jeune roi. Aussitôt qu'il pourra se tenir un peu debout, le général se rendra "au Quirinal."

Et voilà comment un roi va se courber devant un homme qui a exalté le régime. Cette visite, c'est la revanche de Passanante. Agésilas Milano trouvera des disciples. Les rois s'en vont. Il ne sont pas renversés, ils descendent. Amédée, roi d'Espagne, s'en alla un jour de Madrid, la valise à la main comme un excursionniste. Sa royauté, en effet, n'avait été qu'une excursion sur le trône.

Il en sera sans doute ainsi d'Hambert. Les rois ont peur de la Révolution, peur de ses pontifes. Mais leur poltronnerie ne fait que décupler les forces de ceux qui veulent être, comme les geux les chantent en Belgique, leur propre roi et leur propre pontife.

Les rois s'en vont donc, mais le divin Crucifié, le Roi du Calvaire, reste et restera in eternum. Cela suffit pour le salut du monde.

Manufacture.—Une manufacture de Hanovre, Allemagne, fait du verre qui est une parfaite imitation du marbre. Cette composition nouvelle est employée pour faire des tables, pots à fleurs, etc., et l'on a constaté qu'ils étaient d'une qualité supérieure à ceux faits de marbre réel.

MONASTERE DU PRECIEUX-SANG.

Mercredi dernier, fête de la Supérieure de la Communauté du Précieux Sang, la Révérende Sœur Marie-Catherine-Aurélié du Précieux-Sang, et jour de réception, il fut permis au public de visiter le cloître qui vient d'être terminé. Beaucoup de visiteurs de la ville et de l'étranger s'empresèrent de profiter de la permission, afin d'examiner la division intérieure et les nombreuses transformations qui ont été opérées sous la direction intelligente de M. l'Abbé de La Croix.

Tout a été arrangé de manière à rencontrer les besoins d'une institution qui, en peu d'années, est devenue importante et promet de croître davantage. Cette maison renferme toutes les commodités possibles; l'appareil de chauffage, est magnifique; l'eau est distribuée dans toutes les parties de l'établissement, la ventilation à chaque palier est parfaite, et des précautions ont été prises contre l'incendie pour avertir à l'extérieur et même opérer le sauvetage des étages supérieurs au moyen d'échelles à cet effet.

Les cellules, de 5 pieds par 13 d'étendue, ne renferment qu'un lit, une chaise et un oratoire; mais elles sont disposées de telle sorte que dans leur simplicité, elles plaisent à l'œil. Les corridors ont un cachet tout-à-fait monastique et les salles de réunion sont grandes, ornées d'images pieuses. Mais ce qui frappe l'œil est l'entrée du chœur des religieuses. La beauté des décors nous annonce le temple de Dieu. On entre et tout respire le recueillement. Les stalles sont adossées au mur de chaque côté de l'appartement, et une grille à l'avant sépare celui-ci du sanctuaire. A l'arrière est une galerie soutenue par des colonnettes artistement peintes, et c'est dans cette tribune que se trouve un harmonium pour accompagner le chant.

En arrière de la chapelle est la sacristie, qui étonne par ses peintures, ses boiseries et son vestiaire. C'est un vrai bijou, qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Les Révérendes Sœurs ont été très heureuses dans les ouvrages qu'elles ont fait exécuter, et une grande part de mérite revient à M. l'Abbé de La Croix dont le zèle est extraordinaire et qui n'épargne ni démarches, ni fatigues quand il s'agit de rendre service et de faire une œuvre méritoire. Non-seulement ce dévoué prêtre a conduit les travaux, mais il a travaillé de ses mains, et plusieurs des ornements et des statues sont dus à son goût pour l'art et aussi à son extrême générosité.

Ceux qui ont vu le monastère ont été enchantés de leur visite, et nous croyons qu'on pourra visiter une dernière fois le couvent, avant que le cloître se ferme pour ne jamais s'ouvrir.

ELECTIONS DU BARREAU. Les élections du Barreau, section de Montréal, ont eu lieu jeudi en cette dernière ville. Nous sommes heureux de constater que M. Alexandre Lacoste a été élu batonnier. Ce monsieur, jeune encore, a cependant fait sa marque dans le barreau et brillé au palais. Cette élection à ce poste d'honneur est la récompense de sa probité comme avocat et de son travail, et la preuve de la grande considération dont il jouit parmi ses confrères.

Voici le résultat: Batonnier.—Alexandre Lacoste, écr. C. R. Syndic.—A

vaquer, construit de manière à résister au choc des glaces, pourrait traverser en tout temps entre Georgetown et Picton; il a traversé lui-même pendant des années à bord d'un vapeur bien construit qui côtoyait à peu près le tiers du Northern Light et pouvait faire le service pour environ le tiers des dépenses nécessaires pour l'entretien du Northern Light. Les malles étaient traversées régulièrement à bord d'un petit bateau.

Sur l'item 146 pour les hôpitaux de marine et d'immigration \$29,000.

M. Pope dit que le montant a été placé dans les estimés mais qu'il a l'intention de ne pas tout dépenser, s'il est possible d'en épargner une partie.

Après quelques remarques par M. Cartwright l'item est adopté.

Sur l'item 157, explorations géologiques \$50,000.

M. Dawson suggère que le musée géologique de Montréal soit transféré à Ottawa.

M. Mills approuve cette idée et croit que le musée sera beaucoup plus utile à Ottawa qu'à Québec.

M. Coursol dit qu'il n'est pas surpris que l'hon. préopinant veuille enlever le musée à Montréal. Il suppose que M. Mills enlèverait tous les édifices publics de Montréal s'il le pouvait. Ce serait une injustice que de transporter ailleurs le musée qui a été monté à grands frais à Montréal où il devrait être maintenu.

Sir John dit qu'il ne croit pas que le musée devrait être enlevé de Montréal mais il croit qu'un autre musée pourrait être établi à Ottawa.

Après quelques pourparlers, l'item est adopté.

L'item 162, \$50,928 pour les indiens de la Colombie Britannique est adopté après discussions.

Les autres items concernant les indiens sont adoptés.

Donaux, \$797,069. Cet item donne lieu à une certaine discussion à laquelle prennent part MM. Anglin, Tupper, Boree, Bowell et autres.

Le comité se lève et rapporte progrès. La chambre s'ajourne à 1 heure.

MEMORIAL NECROLOGIQUE

Ce n'est pas sans éprouver un profond sentiment de douleur que le clergé de St Boniface et tous les anciens habitants de ce pays apprennent la mort du Rév. M. Jean Baptiste Thibeault, ancien missionnaire à la Rivière Rouge. Ce digne prêtre vient de mourir à St Denis, diocèse de Québec, le 4 du courant, à l'âge de 68 ans, 3 mois et 21 jours. Messire Thibeault n'était pas encore prêtre quand il fit le généreux sacrifice de vouer son existence aux pénibles et rudes labeurs des missions chez les sauvages. Il partit de Québec en 1833 pour se rendre à la Rivière Rouge, où était alors Monseigneur Provencher; il arriva à St. Boniface au mois de juin. Il fut ordonné prêtre le 8 septembre de la même année. Dès son arrivée, il avait commencé à rendre service dans le diocèse en enseignant une classe au collège. Après son ordination, Monseigneur Provencher le chargea de la desserte des missions de St. Boniface et St. François-Xavier, où il demeura jusqu'en 1842.

A cette époque il fut envoyé missionnaire à la Saskatchewan, où il fonda la mission du Lac St. Anne. Il fut le premier qui visita St. Albert, le Lac Labiche et l'île à la Croix, où il y a maintenant des missions si florissantes. Il parcourut dans ses courses apostoliques toute la vallée de la Saskatchewan, le lac Proid, le lac Vert et presque tout ce qui constitue aujourd'hui l'immense diocèse de St. Albert.

Le Révérend Messire Thibeault a peu écrit sur les missions, et dans ses quelques lettres conservées dans les annales, il ne parle presque jamais des misères de sa vie apostolique. Mais ceux qui ont vu avec lui et ceux qui l'ont connu dans sa vie intime savent ce qu'il a enuré.

Il y a bien peu de missionnaires qui aient supporté autant de fatigues et de misères que lui. Il était doué d'une force plus qu'ordinaire. Un printemps il eut à faire à pied le trajet du Lac Labiche au Fort Edmonton; c'est une distance de 150 milles. Pendant tout ce voyage qui dura plusieurs jours, il n'eut pas une bouchée de nourriture à prendre. Messire Thibeault parlait fiévreusement le sautois et il parlait le cris avec élégance. Il a composé dans cette dernière langue tout le catéchisme, un grand nombre de prières et de cantiques, qui sont encore en usage dans toutes les missions sauvages.

Le nom de M. Thibeault est encore connu et prononcé avec respect chez les anciens des tribus sauvages, qu'il a instruites. Les sauvages qui ont tant de peine à retourner à prononcer les noms français, ont bien retenu celui-là - et le prononçaient bien.

Dans l'année 1852, M. Thibeault revint à St. Boniface, et Mgr. Provencher le chargea alors de la mission de St. François-Xavier; c'est dans cette paroisse qu'il a continué à exercer son zèle jusqu'en 1872 époque à laquelle il a laissé définitivement le pays, après y avoir passé 39 ans et 4 mois. C'est jusqu'à présent le missionnaire qui a exercé le ministère le plus longtemps dans ce pays. En 1845, il avait été nommé vicarien général par Mgr. Provencher. Mgr. Taché lui continua ses titres en devenant évêque de St. Boniface en 1853, et il les lui renouvela comme archevêque en 1871.

Pendant sa longue carrière de missionnaire, il ne s'absenta du pays que trois fois. La première fois en 1855, après 22 ans de séjour ici, il fit une absence de 5 mois pour aller à Québec. Onze ans plus tard, en 1866 il accompagna Mgr. Taché dans le Bas Canada et en revint avec lui la même année. Enfin durant l'été de 1868, des affaires de familles l'appelèrent à Québec. En 1869, à la demande du gouvernement canadien, il revint pour travailler à l'apaisement des troubles du Nord-Ouest. Il avait été nommé il y a deux ans curé de la belle paroisse de St. Denis, dans le diocèse de Québec. C'est là qu'il vient de terminer sa carrière si bien remplie pour aller recevoir sa récompense. [Mitis]

Nous attirons l'attention de ceux qui désirent s'établir dans l'ouest sur l'annonce Kansas Farm, à Free Home, que nous publions dans une autre colonne. Nous leur conseillons aussi de demander une copie du Homestead Journal publié dans les intérêts de ceux qui cherchent à s'établir à bon marché.

GRANDE CONFLAGRATION.

Le village St Jean-Baptiste, sur les limites nord-ouest de la cité de Montréal a été, mercredi, le théâtre d'un incendie désastreux. Le feu, vers 4 h., P.M., se déclara dans un hangar en arrière de la rue St Laurent, près du marché, et par suite d'un défaut d'organisation et du manque d'eau, le feu se propaga avec beaucoup de rapidité et 23 maisons furent consumées avec leurs dépendances. Plusieurs familles sont ruinées par ce malheur et les pertes sont considérables. Nous extrayons ce qui suit de la Minerve:

Voici, à quelque chose près les noms des victimes de ce désastre: M. John McCaughey, épicien, sur la propriété duquel le feu a originié; F. Leroux, marchand de chaussures; M. Lapalme, notaire; Dr. Delvechio; Nelson, marchand de fer; Dr. S. Poitevin, maison, a immédiatement transporté sa résidence chez M. S. Parizeau, 214, rue St. Laurent, pas assuré; J. C. Chagnon, avocat; Panzé, gros dommagés; Hénaud, Roch Vallières, cinq côtés de maison; Vannier, magasin, pertes \$9,000, assurance \$5,000; Hogue, magasin et deux logements; J. E. Beaudry, épicien, tout détruit, pertes \$3,000, assurance \$1,000; L. et P. A. Fautoux, sept côtés de maisons; L. Fautoux, dix cordes de bois, ouvrage, etc., pertes \$6,000 assurance \$1,500; Dr. Lapierre, toutes ses remises, et maison endommagée. Le feu s'est arrêté à cette dernière maison sous les efforts des pompiers. Il y a encore plusieurs personnes qui ont de grosses pertes à déplorer et dont les noms ne nous ont pas été mentionnés.

Ordres des Chartreux.—MM. Alexis Nadeau, de N. D. du Portage, et Octave Roy, tous deux évêques de philosophie au petit Séminaire de Québec se proposent de partir prochainement pour l'Europe, où ils veulent entrer dans l'ordre monastique des Chartreux.

Incendie à St Jérôme.—Un incendie considérable a eu lieu dans la nuit d'hier à St Jérôme. Les détails nous manquent. Nous savons seulement que les maisons de M. Villeneuve, maire, de M. Charles De Montigny et de M. le Dr. Provost ont été détruites par l'élément dévastateur. Minerve du 2.

Cabinet Joly.—Nous lisons de la Courrière.—Nous sommes convaincu que le cabinet Joly n'a pas un sou du revenu ordinaire de la province pour payer l'intérêt du premier de mai sur une partie de notre emprunt.

Quel mode va-t-il adopter pour faire face à ce pressant besoin? Il n'est pas autorisé à emprunter pour payer nos intérêts. Peut-être prendra-t-il sans façon le montant nécessaire à même les fonds des chemins de fer, dans lequel cependant il reste pas grands choses, si l'on en croit la rumeur. A-t-on jamais vu pareille honte et pareille punition? Ce gouvernement, qui devrait avoir un an d'excédant, est aujourd'hui dans la ridicule position de n'avoir pas un dollar pour rencontrer les plus légitimes obligations.

Nouvelles Editoriales

Chartreux.—Tous les corps qui étaient déposés dans le charnier du cimetière de cette ville ont été transportés cette semaine à leur dernière demeure. M. le G.-V. Gravel a présidé aux inhumations.

Améliorations.—Le père Blanchard est à faire planter une haie en sapins sur la place de l'église paroissiale. Le digne curé est infatigable dans les améliorations de toutes sortes qu'il fait faire.

Personnel.—M. Joseph Nault, de cette ville, a accompagné M. Mercier à Québec, mardi dernier. Mercredi M. Nault était nommé Registrateur conjoint avec M. St. Germain. On suppose qu'il est allé recevoir ces instructions particulières sur sa manière d'agir comme Officier-Rapporteur dans la prochaine élection de M. Mercier.

Pluie.—Nous avons eu de la pluie avant hier, et hier le temps était beau mais froid.

Arrivée.—Le lieutenant-gouverneur Gaucau est arrivé à Ottawa jeudi dernier.

Personnel.—M. Rioux, magistrat de district, était en cette ville lundi dernier.

Précieux-Sang.—Mercredi dernier, fête de Ste. Catherine de Sienne, Monseigneur l'Evêque de St. Hyacinthe, assisté de M. le Chanoine Leclair et du rév. M. Boivin, directeur du Séminaire, a reçu dans l'église du Précieux Sang, les vœux des Sœurs Louise Duguay, dite Sœur Ste. Jeanne de Chantal, de Montréal, et Zoé Trudeau dite Sœur Marie de l'Ange Gardien, de St. David, et donné l'habit de l'Institut aux postulantes Marie Caouette, dite Sœur Marie de la Trinité, de St. Hyacinthe, Flavie Labarre, dite Sœur Marie Gabriel, des Trois-Rivières, et Fanny Duguay, dite Sœur Marie Raphael, de LaBaie du Febvre.

Chartreux.—On parle de la fondation d'un monastère de Chartreux à St. Bruns, Seigneurie de Montarville, près de Montréal.

Fête.—L'Union St. Joseph de cette ville se prépare à dîner solennellement sa fête patronale, Dimanche le 4 Mai prochain.

Ne manquez pas d'acheter au plus vite une bouteille du Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray, pour les Rhumes, Affections de la Gorge, etc. Nous vous recommandons surtout de n'en acheter que dans des pharmacies bien établies vu que l'on a déjà essayé d'introduire dans le commerce un article semblable sous le même nom que le nôtre, avec cette différence toutefois que le Sirop falsifié est blanc et que le nôtre est d'un rouge-brun foncé. Gare aux falsifications.

Nous attirons l'attention de ceux qui désirent s'établir dans l'ouest sur l'annonce Kansas Farm, à Free Home, que nous publions dans une autre colonne. Nous leur conseillons aussi de demander une copie du Homestead Journal publié dans les intérêts de ceux qui cherchent à s'établir à bon marché.

LA VRAIE PROTECTION
SI VOUS LA VOULEZ! ALLEZ AU MAGASIN D'UN SEUL PRIX! DE MM.
BROUSSEAU & FRERE
Ou un Grand Assortiment de Marchandises Nouvelles vient d'être reçu
Ayant acheté ces Marchandises avant l'Augmentation du Nouveau Tarif et avec des chances extraordinaires, nous désirons donner à nos pratiques une partie de nos bénéfices en n'augmentant pas le Prix de Nos Marchandises. Voilà ce qui s'appelle de la Vraie Protection.
Le système d'UN SEUL PRIX est reconnu donner à l'acheteur toute la garantie qu'il aura pour son argent, et tout autre système ne vous donnera que de la MAUVAISE PROTECTION.
Entr'autres Marchandises de Printemps et d'Été que nous venons de recevoir, nous mentionnerons spécialement les suivantes:
COTONS à CHAÎNE Double et Simple, Blanc et de Couleur, COTONS à TRICOTER de toutes Couleurs, COTONS AMÉRICAINS à SHIRTING, INDIENNES ANGLAISES et AMÉRICAINES, Choix avec Gout, DUCK CANADIEN et AMÉRICAIN, Choix Considérable de DRAPS NOIRS, CASHMIRS, SERGES à TRICOTS, TWEEDS CANADIENS, ANGLAIS et ÉCOSAIS, MERINOS, CASHMERS, PARMENTAS, DRAPS IMPÉRATRICE, CREPE, ETC., ETC., ETC.
ET UN GROS ASSORTIMENT DE TAPIS ET PEBLARS, ETC., ETC., ETC.
Inutile de vanter les spécialités ci-dessus, surtout les Noirs, la maison est connue pour avoir toujours en main le plus grand assortiment.
Rappelez-vous tous que vous ne trouverez la vraie protection qu'au Magasin d'Un Seul Prix de
BROUSSEAU & FRERE.
BASSISSE VICTOR COTE, PLACE DU MARCHÉ, ST HYACINTHE.
12-78-12-22.
NOUS ACHETONS TOUJOURS LES CHAPEAUX DE PAILLE AU PLUS HAUT PRIX.

Dépêches Télégraphiques.

Québec, 30.—MM. Starnes, Langelier et Chauveau se sont constitués en comité pour s'entendre avec le comité nommé par la corporation et se charger de faire une réception au marquis de Lorne et à la princesse Louise.

Lorsque le dernier vapeur de la malle a pris la mer, il y avait 167 vaisseaux partis à la voile pour Québec et 16 pour Montréal.

Ville du Capé.—La garnison d'Ekowe est arrivée à Fugela hier. Lord Chelmsford et Staff se dirigent vers Barbaan. On dit que les Zoulous occupent Ekowe et que le roi Cetawayo s'est retiré au-delà de la rivière l'Inholosi noir.

Londres, 30.—Un rapport officiel d'un tremblement de terre à Manich, a été fait au gouvernement perse. On y dit que 21 villages ont été détruits, 922 personnes, 2666 moutons, 1125 bœufs, 124 chevaux et 55 chameaux ont été tués.

Hier à la chambre des communes, Lord Bateman a proposé qu'il soit fait une enquête parlementaire pour prendre les moyens d'arrêter les effets nuisibles des tarifs étrangers. Lord Beaconsfield s'oppose formellement à cette motion comme devant être la cause d'un grand malaise. Lord Granville appuya les arguments de Lord Beaconsfield. La proposition a été rejetée.

Une dépêche de Berlin annonce que tous les jours des bombes explosives sont lancées dans St Pétersbourg.

Rimouski, 1er mai.—Une bagarre sanglante a eu lieu mardi soir. Le résultat on sera probablement la mort de deux hommes gravement blessés: Michel Ouellet et Pierre Thibault. Voici à peu près ce que l'on connaît de cette triste affaire. Cyprien Thibault, l'auteur des blessures, est, paraît-il, en mauvais termes depuis quelque temps avec Ouellet. Mardi, voyant passer Ouellet, il prit son fusil, alla se cacher dans un buisson et guetta son retour. Ouellet repassa vers huit heures du soir. Il avait avec lui, assis sur le même siège dans sa voiture, un ami du nom de Pierre Thibault. Cyprien Thibault embusqué déchargea son fusil en dirigeant la charge sur Ouellet. Mais comme le fusil était chargé de chevrotines, les deux hommes furent blessés gravement. Le meurtrier a été arrêté et il est maintenant en sûreté dans la prison du district.

Madrid, 1.—On rapporte que le roi Alphonse épousera l'archiduchesse Marie Christine d'Autriche.

PATATES.—Un correspondant d'un journal agricole américain, écrit du Colorado, que depuis plusieurs années il protège sa récolte de patates contre les mouches à patates en plantant une graine de lin avec chaque plante de patate. Cette dernière plante paraît-il, empêche et chasse la mouche. L'essai est facile.

AVIS PUBLIC.

On attire l'attention du public sur les dispositions suivantes de la LOI des PÊCHERIES pour la PROVINCE de QUÉBEC.

Périodes pendant lesquelles il est défendu de pêcher les Poissons suivants:

- Doré, du 15 Avril au 15 de Mai.
Mackinogé, du 15 Avril au 15 de Mai.
Achigan, du 15 Avril au 15 de Mai.
Saumon (avec des rets), du 1er Août au 1er de Mai.
Saumon (à la mouche), du 1er Septembre au 1er de Mai.
Truite Rouge, de la Rivière ou de Rivière, du 1er Octobre au 31 de Décembre.
Truite Grise des Lacs, du 15 Octobre au 1er de Décembre.
Poisson Blanc, du 10 Novembre au 1er Décembre.

Il est défendu de pêcher avec des rets ou des seines, sans licence.
Les rets doivent être levés du Samedi soir au Lundi matin, de chaque semaine.
Il est défendu de tendre des rets ou de seiner de manière à barrer les chemaux ou baies.
Les Sauvages sont obligés de se conformer aux lois des Pêcheries aussi bien que les Blancs.
Toute personne coupable de violation des règlements susdits se rend passible d'amende et des frais, ou, à défaut de paiement, s'expose à être emprisonné.
Nul ne devra, pendant le temps défendu, prendre, tuer, vendre ou avoir en sa possession aucun des poissons plus haut mentionnés.
Par ordre,
W. F. WHITCHER,
Commissaire des Pêcheries.
Bureau des Pêcheries,
Ottawa, 2 Avril 1879. A 6 5 3f

Annances Nouvelles.

ON A BESOIN d'un homme de vent dans chaque état. Salaire de \$75 à \$100 par mois, dépenses payées. L'on exige des recommandations. LABELLE M'EGGO, 93 Clark Street, Chicago.

\$7 par jour en prenant des abonnements pour le Free-Press. Tout ce qui est fait pour Agent. P. O. VICKERREY, Augusta, Maine.

20 Magnifiques Cartes Chromo, avec nom 10c Franco. Geo. I. Reed & Co. Nassau N.Y.

30 Cartes Association, Snowflake, Danmark, etc. Toutes différentes, avec nom 10c J. Mulder & Co. Nassau, N. Y.

40 Cartes Snowflake, ou 20 transparentes avec nom 10c. L. JONES & Co Nassau, N.Y.

50 Cartes Chromo, bord en or, 10c, ou 20 Lace Cards, 10c. J. B. H. T. E. Nassau, N.Y.

\$77 Outfit free. SHAW & CO. AUGUSTA, MAINE.

LIST OF NEWSPAPERS with advertising rates, 100 pages, 10c. G. P. ROWELL & Co., N.Y.

AGENTS, LISEZ CEÇI. Nous paierons aux agents un salaire de \$1.00 par mois et les dépenses, ou bien nous pourrions allouer un pourcentage considérable à ceux qui se chargeront de vendre nos nouvelles et étonnantes inventions. Nous tiendrons notre promesse. Echantillon gratis. Adressez SHERMAN & Co., Marshal, Mich. 3 7 3 m

Un mot pour les Mères Sages MADAME, Si votre enfant a la Diarrhée ou s'il est constipé, s'il fait ses dents, s'il a des coliques, s'il dort chaque jour, essayez une bouteille de Sympol Prince de Galles de Mme. M. A. WOOD, de 25 cents. Le sirop régule la digestion parfaitement. Il arrête les convulsions immédiatement à moins qu'elle ne soient causées par les Vers. Un grand nombre d'enfants qui s'en allaient mourir, et qui sont maintenant en parfaite santé, peuvent être montrés à ceux qui veulent en avoir la preuve, et les mères reconnaissantes pourront elles-mêmes vous raconter la chose.

Médecins des contrées, car il y en a sur le marché, et exigez le nom en toutes lettres: Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood, sur chaque bouteille.

Préparé par C. D. MORIN, Propriétaire, Montréal. Vendu à 25 cents la bouteille chez le Dr. St. Germain, seul agent à St. Hyacinthe.

MAGASINS A LOUER. Sur la Place du Marché, Rue Cascades, UN SUPERBE MAGASIN de 20 x 40, dans le magnifique Bloc Monet, occupé actuellement par un Marchand-Tailleur.

Aussi:—Deux Logements dans le même Bloc.

PRIX MODERES. S'adresser immédiatement, RUE ST DENIS, au-dessus du bureau de M. H. R. Blanchard, N. P. 3

J. B. MONET. St. Hyacinthe, 15 Avril 1879.—Imi.

JACQUES FOURNIER HUISSIER C.S. Magenta, Conté de Rouville

M. Fournier étant bien connu dans tout le comté de Rouville, se chargera de toute collection qui lui sera envoyée, et de toute agence de journaux et autres.

Di bonnes garanties seront offertes à ceux qui l'emprisonneront. Magenta, Août 1878.

Avis aux Manufacturiers de Fromage. M. CHARLES N. FREGEAU, de Rougemont, Seul Agent pour toute la Province de Québec pour la Presse Américaine et les Moulins patentés de Fraser, sollicite les Commandes des Messieurs qui bâtissent des Fromageries, et aussi de ceux qui désirent renouveler leurs moulins. Les prix en sont réduits et toute commande qui lui seront adressées seront exécutées sur ordre. Il tiendra aussi des fournitures tels que Coton, présures bavaroises importées, extrait de présure de Hansen, ainsi que anatoïne anatto de Hansen, (scale-boards) à \$2.75 le 1000, ce que chaque fromagerie doit avoir, ustensiles de fromagerie, etc, le tout à des prix très réduits.

C. N. FREGEAU. Rougemont, 22 avril 1879.—1 m

POUR LE CAYENNE

FROMAGES. Fromage à la Crème Fromage de Gruyère Fromage Américain Fromage Anglais

POISSONS. Morue Salée Harengs du Labrador Haddock fumé Sardines à l'huile, sans arêtes Saumon salé Poisson Blanc, salé Hareng fumé Homards en boîtes Poisson Frais de toutes sortes.

FARINES. Farine de Sarazin préparée Farine de Blé d'Inde Farine d'Avoine Bled Cassé

La Célèbre Farine d'Avoine de McKay en Boîte de 5 lbs. THÉS et CAFÉS. Thé Vert Thé Japonais Thé Noir Thé Java

CAFÉ Moka, moulu à demande. SIROP et MELASSE. Sirop d'Erable en caniste d'un gallon Sirop de Miel Sirop d'Ambre Sirop Golden Melasse Barbades.

FRUITS en Caniste. Ananas Pêches Fraises Framboises Rhubarbe Poires.

FRUITS. Raisins Prunaux Pommes en quart Pommes Sèches

BIERE et PORTER. Bière de Dawes Bière de Williams Bière Anglaise Bière de Sherbrooke Porter de William Porter Anglais

La Célèbre Bière de Labatts de London en Bouteilles et Demi Bouteilles. Cette Bière a obtenu le premier prix aux Expositions de Philadelphie et de Paris.

PAGNUELO FRERE. 18 Fév. 1879.—3 m

BOIS DE CORDE. A VENDRE AU DEPOT ST. JOSEPH!

Avis est par le présent donné que jusqu'à nouvel ordre le public trouvera à la Station St. Joseph le bois de chauffage suivant aux prix indiqués:

Erable sèche la corde \$2.75 Merisier Rouge " 2.50 Prunche " 1.75 Epinette Rouge " 2.25

St. Hyacinthe, 17 Octobre 1878.

ETALON SOULIGNY Age de 9 Ans 5 Fieds 2 Ponces de Haut; Pesant 1400 lbs

Le soussigné informe les cultivateurs de St Charles et des paroisses environnantes qu'il tiendra son magnifique étalon, durant la prochaine saison, chez lui, dans le haut du rang de St Charles.

L'cheval est très-chanceux et ses poulins sont très beaux. Un de ses poulins du printemps a remporté le premier prix à Bagot, et un autre d'en a remporté le 2e prix à Verchères. Il n'en a pas été exhibé à St Hyacinthe. Les prix sont modérés.

JOSEPH JACQUES, St Charles, 15 avril 1879.—2

M. J. J. SAUVAGEAU PHOTOGRAPHE. A l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques de la ville et de la campagne qu'il a transporté sa GALERIE PHOTOGRAPHIQUE au-dessus de la Banque Consolidée

EN FACE DU MARCHÉ. Il sera toujours prêt à prendre les portraits sur Photographie, sur Zinc et de plus il agrandira le plus petit portrait, grandeur naturelle soit à l'huile, Encre de Chine, Crayon, et Pastel ou Photographie à des prix très modérés. Mr. Sauvageau espère par sa longue pratique dans la photographie avoir toujours le même encouragement. Une visite à sa nouvelle Galerie Photographique est respectueusement sollicitée. 30 décembre 1878.—3m

TURCOT & FRERE MEDECINS-CHIRURGIENS. Le Dr. J. E. Turcot et le Dr. G. H. Turcot ont l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs, qu'ils tiennent leur bureau à l'ancienne résidence de feu le Dr. M. Turcot, coin des Rues

Girouard et Laframboise ou dorénavant ils pratiqueront conjointement la médecine dans toutes ses branches tant à la campagne qu'à la ville. Ils seront visibles à toute heure du jour et de la nuit. Dr. J. E. Turcot. Dr. G. H. Turcot. St. Hyacinthe, 23 août 1878.—ac

AVIS IMPORTANT A VENDRE. LA MAGNIFIQUE RESIDENCE de M. Le Cure de St. Pie, splendide maison en briques, parfaitement tenue ne datant qu'd'avront 4 années. Cette maison a coûté au-delà de \$1000.

TREIZE (13) ARPENTS de BEAU BOIS, avec SUCRERIE, sise à St. Pie, au Grand Rang St. François. CONDITIONS FACILES. S'adresser à M. Le CURE de ST. PIE, ou à St. Hyacinthe, à R. E. FONTAINE, Avocat. St. Hyacinthe, 17 Janvier 1879.—a.c.

LA BANQUE CONSOLIDÉE. Capital Payé: 4 MILLIONS DE PIASTRES.

LA BRANCHE DE ST. HYACINTHE. Tient son BUREAU Coin des Rues CASCADES et St. DENIS, Place du Marché. Et est prête à transiger toutes affaires de Banque généralement. Intérêt sera alloué sur les Dépôts au taux convenu, et ces Dépôts peuvent être retirés en tout ou en partie, d'après les Règlements imprimés sur les Livrets d'Épargne. Argent américain vendu et acheté. Prompte attention aux remises par la poste ou autrement ainsi qu'à la correspondance. STR FRANCIS HINCKS, Président. J. B. RENNY, Gérant-Général. H. BARBEAU, Gérant à St. Hyacinthe. St. Hyacinthe, 11 Juillet 1878.—com15-11-77

DENTISTE. L. TRUDEAU, --- Dentiste RUE CASCADES. an-dessus du Magasin de MM. Pagnuelo & Frere

A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bureau en cette ville où il sera visible à toute heure du jour.

DENTISTES de toutes sortes faits à demande St. Hyacinthe, 8 Mai, 1878. MANUFACTURE DE L. P. MORIN Rue St. Joseph, ST. HYACINTHE. Portes, Chassias, jalousies, Découpages, et Moulures de toutes sortes faits sous le plus court délai avec d'excellent bois sec. La force motrice lui étant fournie un moyen d'un engin donne avantage à ce constructeur de licher le bois sans frais additionnels, ce qui lui permet de garantir l'ouvrage et de vendre à des prix très modérés. St. Hyacinthe, 3 Janvier, 1875.

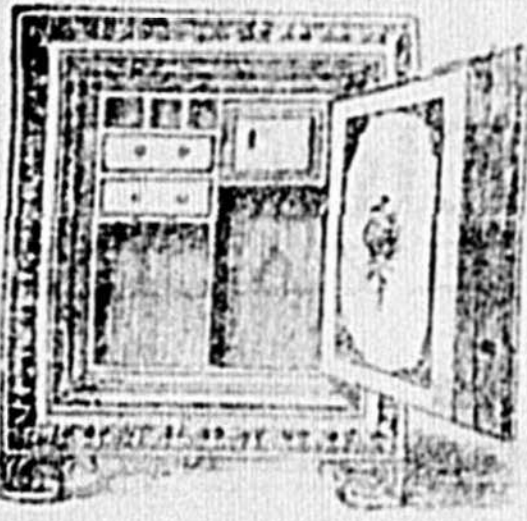
LIBRAIRIE KEROACK.

A l'occasion des fêtes on trouvera à cette librairie une grande variété d'articles dans tous les genres pour cadeaux. Ce sont tous des articles utiles, solides, riches et choisis, tels que chromes, cadres, albums, vases, porcelaines-décorées, statuettes, cartes à jouer, dominos, boîtes à ouvrages, papiers, corbeilles, et articles d'argenterie, fournitures de bureau, dans les derniers goûts, etc., etc. Papeteries et tapisseries comme à l'ordinaire, le tout à des prix défiant toute compétition et pour argent comptant seulement.

Reçu par le *Peruvian*, via Halifax, une grande variété de livres de prières, littérature dans les reliures les plus solides comme les plus riches. Gravure de la cathédrale de St Hyacinthe 11 x 14, 25cts. Cadres faits à ordre à bas prix.

Ornements et orfèvreries d'Eglises, articles de religion, fleurs, etc. Maison correspondante à Montréal, No. 184, Rue Notre-Dame, en face du palais de justice. M. A. Kéroack, continue les affaires de négociant commis ionnaire comme par le passé, le succès qu'il a répondu à cette entreprise en prouve la nécessité et l'utilité.

St. Hyacinthe 24 décembre 1878. MANUFACTURE DE COFFRES - FORTS De la Province.



F. X. BERTRAND FABRICANT DE

COFFRES - FORTS. (SAFES.) St. Hyacinthe.

A L'ÉPREUVE DE FEU ET DES VOLEURS Double en acier et en fer, et aussi garnitures en tôle pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs. Portes en fer pour Banques, Institutions publiques, et Charniers de Cimetières. Coffres de sûreté pour la préservation de documents importants, billets de Banques, débetures, etc., les meilleurs serrures sur nouveaux plans adoptés aux portes de voûtes, coffres-forts, banques, et prisons. Coffres-forts de seconde main pris en échange.

MANUFACTURE: Coin des rues St. JOSEPH et St. ANTOI 30 mai 1873.



TRANSPORT DES MALLES.

BUREAU de POSTE St. HYACINTHE

Table with columns: DISTRIBUÉS, MALLES, FERMÉS. A.M. P.M. 2 DECEMBRE 1878. Rows list destinations like Montréal, P. Ouest, St. Hubert, etc., with times and fees.

Les Lettres enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant la fermeture des malles. Le bureau de poste est ouvert au public de 8 h A.M. à 6 h P.M. depuis le 1er Septembre au 1er Mai, et de 8 h A.M. à 7 h P.M. depuis le 1er Mai au 1er Septembre.

E. L. R. COUILLARD-DESFRÉS, Maître de Poste. 12-78-ac-25

DAURAY & RICHER PEINTRES DE

MAISON, ENSEIGNE, IMITATEURS, DOREURS, TAPISSIERS, VITRIERS, ETC., ETC.

Ces messieurs se chargeront à bon marché de Peintures et dorures d'ÉGLISES, PRESBYTÈRES et MAISONS. Toutes commandes seront promptement exécutées.

références: Evêché de St. Hyacinthe J. B. Germain St. Hyacinthe, 1er février 1878. TÉLÉPHONE DAURAY. ALEXIS RICHER

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire tout ce qu'aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (signifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser un copie de son bill, avec la somme de cent dollars, au Dresseur du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER ou BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. O. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 1er Avril 1879.

UNION ST. JOSEPH, ST. HYACINTHE

FETE PATRONALE DIMANCHE, LE 4 MAI 1879.

PROGRAMME DE LA FÊTE REUNION GENERALE SUR LA PLACE DU MARCHÉ, A 9H. A.M

La Procession se formera sur la Place du Marché, et défilera Musique et Bannière en tête, par les rues Cascades et Ste. Anne, pour se rendre à la Cathédrale. La Messe commencera à Neuf heures et demie.

Après la Messe la Société se rendra processionnellement à la Salle du Marché, où des Discours de circonstance seront prononcés par quelques uns des principaux Citoyens.

La Société se réunira de nouveau, au même endroit, à Deux heures et demie après-midi, et se rendra processionnellement aux Vêpres, Musique et Bannière en tête.

La journée se terminera par une Charmante Soirée, donnée au profit de la Société, par le

Club Dramatique de l'Union St. Joseph.

LE PROSCRIT

DRAME EN TROIS ACTES.

Table with columns: PERSONNAGES, ACTEURS. Lists characters like ALFRED D'ANFREVILLE, CHARLES, etc., and actors like Jos. Benoit, L. Simoneau, etc.

LA MUSIQUE JOUERA DURANT LES ENTR'ACTES.

La Soirée se terminera par la Belle Pièce

LE MARQUIS DE CARABAS!

COMEDIE EN TROIS ACTES.

Table with columns: PERSONNAGES, ACTEURS. Lists characters like CRÉPIGNON, BADINET, etc., and actors like F. X. Laferrère, N. Delisle, etc.

Pour faciliter les personnes des paroisses voisines qui désireraient prendre part à notre fête la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction du Lac Champlain et St. Laurent a en la complaisance d'accorder une Excursion spéciale, à Bon Marché, pour cette circonstance. Les Trains partiront comme suit:

Table with columns: Stations, hrs.A.M., Prix Aller et Retour. Lists stations like West-Farnham, Lange-Gardien, etc., with times and prices.

Arrivant à St Joseph a 9.00 hrs. A.M. Les Trains laisseront St. Joseph aussitôt apres la Soiree.

Admission. - - 25cts. Sièges Réservés. - - 50cts.

Le Plan de la Salle est déposé chez MM. E. H. RICHER et BOURGEOIS & BOIVIN, où on peut se procurer les Billets de Sièges Réservés et autres. Les Personnes de la Campagne qui voudraient se procurer des Billets de Sièges Réservés pourront s'adresser à M. N. A. Boivin, Sec.-Trés. Union St Joseph. Le nombre en est très limité.

Portes ouvertes à 7 heures P. M. Levée du Rideau à 7 1/2 heures.

CHEMIN DE FER DE JONCTION DU

LAC CHAMPLAIN & ST. LAURENT.

Le Public est respectueusement informé que les PRIX pour les Voyages du Samedi ont été changés depuis le 15 Avril courant, et sont maintenant comme suit: Aller et Retour:

Table with columns: Destination, Price. Lists destinations like St. Guillaume, 4e Rang, St. Hugues, etc., with prices in dollars and cents.

LE PARDON DU MOINE.

XVIII—Le présent du roi.

Encore une fois l'atelier d'Alonso était ouvert à tous. Il avait repris cet aspect original et grandiose qui en faisait un des salons les plus merveilleux de Madrid et un centre artistique n'ayant rien qui pût lui être comparé, si ce n'est le palais de Velasquez, ménagé dans le palais même du roi.

Des soins intelligents, dus à l'affection plus qu'à un zèle mercenaire, avaient remis en lumière les toiles merveilleuses, et la grande verrière versait à pleins rayons des clartés dorées sur les chefs-d'œuvres épars dans cette immense galerie.

Afin de consoler tout de suite le regard d'Alonso Cano en lui permettant de se reporter sur les œuvres de son génie, on avait dressé son lit à l'extrémité de l'atelier. C'était du reste, moins un lit qu'un entassement de matelas de soie, de coussins; une moustiquaire l'entourait la nuit, durant le jour, les draperies relevées projetaient à peine une ombre sur la figure de l'artiste.

A peine Gaspardo del Roca et le dévot Miguel eurent-ils exécuté l'ordre du roi, en faisant rendre la liberté à Alonso Cano et en plongeant Rosalès dans la nuit du cachot d'où sortait l'artiste, qu'un médecin fut chargé de donner des soins au torturé.

Il avait, pendant l'horrible scène que nous avons décrite, en en adoucisant les horreurs sanglantes, témoigné une grande pitié à Alonso; il déploya tout son zèle et toute sa science pour guérir les cruelles blessures des jambes et du bras gauche de Cano.

Les plaies furent lavées avec un vin aromatisé des attelles maintinrent les membres dans une situation normale; des bandelettes empêchèrent les mouvements. Il fallait laisser à la nature le soin et le temps de réparer d'affreux désordres. Les os devaient se ressouder, les chairs rattrapées. Rien ne semblait désespéré, et Vego, le savant homme, promit à Alonso Cano qu'il lui rendrait, à la fois, l'usage de ses deux jambes et de son bras gauche.

Quand ce long panséement eut été fait d'une façon régulière, Alonso Cano, transporté sur les bras de Gaspardo et de Miguel, attendit, dans une des salles de la prison haute, que sa maison fût rendue habitable et que le repos lui eût donné la force nécessaire pour supporter les fatigues de la route.

Une civière fut préparée à cet effet. Depuis que le bruit de ces événements s'était répandu dans la ville, tout ce que Madrid renfermait d'hommes considérables, de femmes compatissantes, avait été prendre des nouvelles du malheureux. La cité toute entière croyait devoir une réparation à cet homme de génie, si cruellement atteint dans son âme et tourmenté dans son corps.

Aussi, quand les portes de la prison, roulant sur leurs gonds, laissèrent voir la civière sur la quelle se trouvait étendu Alonso Cano, des cris de pitié et d'enthousiasme s'élevèrent de la foule. Elle fit une ovation à ce malheureux; les sanglots s'unissaient aux souhaits de longue vie, les femmes arrachaient les coiffes et les grandes dont elles ont l'habitude d'ornez leurs coiffures, pour les jeter sous les pas des porteurs de la civière d'Alonso. Le dévouement de Miguel recevait une juste récompense, et l'on ne craignait pas de souhaiter la garrote à Rosalès, afin de lui voir expier sa haine.

Pendant ce temps, Alonso, la tête renversée sur les oreillers, pâle, immobile, les yeux vivants au milieu d'une cadavérique pâleur, ressentait la seule consolation qu'il pût éprouver en ce monde, celle de rallier à lui tous les honnêtes gens de la capitale, où, ce jour-là, il se trouvait réellement plus roi que le roi lui-même.

Le groupe des élèves de Cano suivait le maître: Bartholomée Roman, Pedro Castillo, tous ceux qui s'étaient fait gloire d'étudier son enseignement.

Seul, Lello Lelli manquait au cortège, et l'on se répétait avec dégoût et mépris qu'à cette heure même, il jouait dans une maison de bas étage, prophétisant à tous qu'Alonso ne survivrait jamais à l'horreur de ses blessures.

Quand l'artiste se trouva devant sa maison, toutes les têtes se découvrirent. Les cloches du couvent voisin sonnaient à toute volée, et il sembla au peuple que cette voix de bronze les conviait à la prière pour le salut de celui qui avait failli laisser sa vie entre les mains des bourreaux.

Une invocation fervente confondit les cœurs et les pensées, et ce fut au milieu de ce pieux recueillement qu'Alonso Cano pa sa le seuil de sa demeure.

Miguel s'était chargé de l'arrangement intérieur.

La vieille Juana, la nourrice dévouée de Mercedès, était rentrée dans la maison de deuil. Elle reçut son maître à genoux.

Une heure après, Alonso Cano se trouvait couché dans son atelier.

L'angélique patience qu'il montra pendant de longs mois de traitement fit l'admiration de tous.

Il passait des heures entières en conférences avec des prêtres, des moines, et un jour l'abbé de la chartreuse de Valence se fit annoncer chez lui.

—Je savais bien que je devais vous revoir, lui dit Alonso.

Quand le vieillard le quitta, une auguste sérénité régnait sur le pâle visage du martyr.

reprenre ses pinceaux, Philippe IV fit demander à Alonso Cano s'il pouvait continuer le portrait commencé le jour même où Mercedès tomba sous les coups d'un assassin.

—Répondez au roi que je suis à ses ordres, dit Alonso avec douceur.

Comme trois ans auparavant, au moment où le carrosse royal s'arrêta devant la porte de la maison de l'artiste, les élèves se rangèrent sous le vestibule; appuyé sur l'épaulé de Miguel, Alonso Cano s'approcha lentement de son royal maître.

En apercevant le grand artiste, le roi ne put maîtriser un mouvement de douleur.

Il avait peine à reconnaître, dans cet homme exténué et d'une pâleur livide, celui qu'il avait connu dans tout le feu de la jeunesse et de l'enthousiasme, robuste de corps, puissant d'esprit, accueillant l'espérance avec des sourires, et trouvant dans la louange des hommes, une consolation à de secrètes douleurs. Alonso Cano s'avança, et avec ce même respect que nous l'avons vu déployer le jour où Philippe IV vint pour la première fois dans son atelier, il s'inclina, puis il fit un effort pour mettre un genou en terre.

Il n'y put réussir, et la douleur lui arracha un cri.

Ce fut au tour du roi de devenir plus pâle qu'Alonso.

Le monarque fit évidemment un effort pour garder son sang-froid. Il n'entraîna pas dans ses intentions de revenir ce jour même sur les événements douloureux qui s'étaient passés. Il craignait de raviver chez Alonso des émotions douloureuses, et d'agir d'une façon nuisible sur une organisation brisée par tant de chocs successifs.

Philippe IV s'approcha du portrait dont l'ébauche restait sur le chevalet, à la même place où Cano l'avait placée quatre ans auparavant.

—Vous sentez-vous assez fort pour reprendre cette œuvre? demanda le roi.

L'artiste sourit avec une tristesse qui n'était pas exempte de raillerie.

—Ma main droite a toujours la même fermeté. Il y a six mois à peine d'ailleurs que je suis inactif.

A continuer.

LE GLOBE HEBDOMADAIRE

1879.

Le Globe Hebdomadaire 1879.—En terminant son volume actuel, le Globe de Toronto complète la trente-cinquième année de sa publication; et ses directeurs sentent qu'ils peuvent avec satisfaction jeter un regard en arrière, et contempler avec un juste orgueil la part qu'il a prise, et l'influence bienfaisante qu'il a exercée dans tous les mouvements politiques importants et les luttes dans l'intérêt du bon gouvernement, depuis le jour de son établissement.

Il a reçu partout, dans toutes les classes du public canadien, est à la fois sa meilleure récompense et le plus haut témoignage possible rendu à l'efficacité et à la fidélité aux intérêts publics avec lesquelles il a été dirigé. Comme par le passé, dans l'avenir ses efforts seront les plus ardents efforts pour tout ce qui tendra à assurer un gouvernement juste et économique, la prospérité matérielle des masses, et le développement dans tout le pays, des principes religieux et moraux, l'éducation, la tempérance et le bien-être social.

Intimement convaincu que le Canada ne pourra occuper une position plus élevée ou meilleure ou plus prore à le faire avancer dans la voie du progrès matériel que celle qu'il occupe en ce moment, comme la plus importante province de l'Empire britannique, les directeurs du Globe continueront à soutenir avec zèle tout ce qui tendra à perpétuer les heureuses relations actuelles.

Croyant que la meilleure politique pour le Canada est celle qui favorise un accroissement de commerce avec les pays étrangers, et que le meilleur système de taxation est celui qui pèse le plus légèrement sur l'industrie et les classes industrielles, le Globe continuera à prêcher énergiquement l'abolition des droits de douane sur la matière première, et le maintien d'un tarif de revenu affectant légèrement ou pas du tout les choses nécessaires à la vie, mais beaucoup les articles de luxe. Il continuera à combattre l'imposition de droits de douane destinés spécialement à punir les pays étrangers à cause d'une hostilité actuelle ou imaginaire dans leur politique commerciale; et spécialement pour l'exclusion du pays les produits de manufactures anglaises et étrangères; ou spécialement pour maintenir en existence certaines branches d'industrie qui ne peuvent se soutenir sans que la route de la population y contribue de ses ressources.

Le Globe continuera à prêter une attention spéciale aux questions si importantes de l'immigration européenne, des chemins de fer et de l'amélioration des canaux, du développement des immenses ressources minières, forestières et des pêcheries de la Puissance, et à la colonisation rapide des terres incultes.

L'agriculture étant la principale industrie de la Puissance, recevra cette attention constante et sérieuse à laquelle son extrême importance lui donne droit; et toutes les mesures pour l'avancement de sa prospérité ou affectant ses progrès seront surveillées avec soin et discutées sous tous leurs aspects. On continuera à consacrer un grand espace aux intérêts manufacturiers et mécaniques, et rien de ce qui pourra les intéresser ne sera passé sous silence.

Les nouvelles de toutes les parties du monde, jusqu'au dernier moment de la publication, les débats parlementaires, à l'Ontarien et dans les Provinces, les rapports des marchés et de la Bourse en Canada et à l'étranger; les lettres de correspondants spéciaux et toutes les directions seront recueillies avec tout le soin et l'énergie qui y ont été distingués le Globe pendant sa si longue série d'années, un premier rang des journaux canadiens.

Des dépêches spéciales par le câble continueront à être reçues au Globe, quand des incidents importants pour le Canada se produiront sur quelque point de l'Angleterre.

Le train spécial du chemin de fer du Globe continuera à partir de Toronto pour Hamilton et les stations de l'ouest à 4 heures et demie chaque matin.

La souscription annuelle au Globe hebdomadaire restera comme ci-devant, à Deux Piastres par Année; envoyé franc de port dans toutes les parties du Canada et des États-Unis, payable invariablement d'avance.

LES TAUX DES CLUBS POUR 1879.

Seront comme suit: Par copie 5 copies et au dessous de 10 \$1 90 10 copies et au dessous de 20 1 80 20 copies et plus 1 75

On pourra adresser les ordres et les remises à la CIE. D'IMPRESSION DU GLOBE, TORONTO.

21 déc., 1878.